palai, je eva de

sire sert de tes nt donc tout ce

dans le rères et un bon eux emtous les ux paut agi de pir.» p où il heureux ion père n d'héridisposer ır. » Le tout ses ulait les s si défamille ur dit-il. rais vous

> « Votre stez pas; nde. En lui dons et vos et des ! Servir eu, veut

ent et la

« servir son Créateur, je ne puis et en conscience je ne dois pas vous « le rendre. Mais afin qu'il soit pour vous un sujet de consciation, » je veux qu'il vous abandonne son bœuf à vous-mêmes comme étant « vraiment pauvres, bien que d'après l'Evangile il doive le donner à « d'autres pauvres.»

Le paysan charmait François par sa simplicité pure et sainte, et à cause de cela, le bienheureux Père lui donna l'habit de l'Ordre, et le prit désormais humblement pour son compagnon. Il était, en effet, d'une si grande simplicité qu'il se croyait obligé à faire tout ce que faisait lui-même le bienheureux François.

Quand le bienheureux François se tenait dans quelque église ou dans quelque autre lieu pour prier, il vochit toujours le contempler afin d'imiter ses actions et tous ses gestes. C'est pourquoi, si le bienheureux fléchissait le genou, ou levait les mains au ciel, s'il crachait ou soupirait, il faisait lui aussi de même. Le bienheureux François l'ayant remarqué, commença à le reprendre de ses naïvetés, mais avec beaucoup d'allégresse, et le paysan répondit : « Frère, j'ai promis de « faire tout ce que tu ferais ; c'est pourquoi il faut que je me con- « forme à toi en toutes choses. »

Et François était dans l'admiration et dans une joie merveilleuse, en voyant en lui tant de pureté et de simplicité.

Ce paysan, dans la suite, fit tant de progrès dans la vertu que le bienheureux François et tous les autres Frères en étaient émerveillés.

Il mourut peu de temps après, sans avoir cessé un seul instant de croître en perfection. C'est avec des transports d'allégresse spirituelle et corporelle que le bienheureux Père racontait aux Frères sa vocation et sa vie; même il avait coutume de l'appeler non Frère Jean, mais saint Jean.

AVIS: Le pèlerinage annuel des Frères du Tiers-Ordre à Sainte Anne de Beaupré est fixé au 15 août prochain. Les pèlerins partiront par le Beaupré, au quai Bon Secours, le samedi 15 août à 7 hrs p. m. Au retour: stations à Québec et au Cap de la Madeleine. Retour à Montréal, le lundi 17 Août, à 5 hrs du matin.